

# TRESSES INFORMATIONS

N° 186

MAGAZINE MUNICIPAL / mars 2023

*Bilan de mi-mandat  
Faisons un point...*



**Budget participatif :  
Inauguration de la borne de  
réparation vélo en libre service**

# AGENDA

Retrouvez sur [www.tresses.org](http://www.tresses.org)  
tout l'agenda de la ville

## Agenda du printemps

- 18 mars à 9h30, **Carnaval** - le bourg
- 18 mars à 20h, **chants basques** (Etxekoak) -  
église Saint-Pierre
- 25 mars à 9h, **Grand Nettoyage de Printemps  
Intercommunal**, mairie
- 25 mars à 8h45, **Faisons un pas contre le  
Cancer** (Rando'Tresses), rendez-vous au Reflet
- 29 mars à 20h, **Documentaire "Rotspanier"**  
(Fuenmayor) - le Reflet
- 26 mars à 18h30, **Jacques et Mylène** - Théâtre -  
le Reflet
- 28 et 29 mars à partir de 9h30, **Bourse aux  
vêtements** - Le Reflet
- 4 avril à 17h30, **Bout à bout**, théâtre jeune  
public - le Reflet
- 7 avril à 20h30, **Jazz Vibes Quintet**, (CdC les  
coteaux bordelais) - le Reflet
- 8 avril à 10h, **chasse aux oeufs**, Parc Marès
- 23 avril, **concours de tarot** (club de tarot) -  
le Reflet
- 26 avril à 10h et 11h, **Loéla**, spectacle musical  
jeune public - le Reflet
- du 6 au 10 mai, **Exposition peinture** (la Palette  
Tressoise) - le Reflet
- 11 mai, **don du sang** (EFS), le Reflet
- 13 mai, **journée citoyenne**
- 14 mai, **Vide grenier**, le bourg

### Fête locale (manèges...) :

- 16 juin à 19h, **marché gourmand avec feu  
d'artifice** - Parc Marès
- 17 juin, **Tout Tresses Court**, (Tresses Running) -  
Parc Marès
- 18 juin, **Concours de pétanque**, (Pétanque  
tressoise) - boulodrome

## SOMMAIRE

Lettre ouverte	p.4-5
Tresses Contacts	p.6
Infos habitants	p.7
Journée citoyenne	p.8
Budget participatif	p.9
Bilan de mi-mandat	p. 10-11
Bilan de mi-mandat	p.12-13
Bilan de mi-mandat	p.14-15
Bilan de mi-mandat	p.16
Culture	p.17
Actualité	p.18
Vie locale	p. 19
Programme de la médiathèque	p.20-21
Les associations tressoises	p.20-27
Tresses Pratique	p.28-29
Tribunes libres	p.30



Papiers issus de forêts gérées de manière responsable.  
Imprimé avec des encres à base végétale.



## EDITO

Chères Tressoises, chers Tressois,

Le printemps pointe le bout de son nez après un hiver exceptionnellement sec, en dépit de quelques flocons de neige tombés le 18 janvier. Cette année le vol des grues a été précoce, autre signe du changement climatique. Pour mieux prendre en compte ces réalités, j'élargis à l'urgence climatique la mission de Christian Détrieux, conseiller délégué auprès de moi. Chacune de nos actions importe. Dans les prochains mois nous adapterons le cycle des tontes pour mieux préserver la biodiversité ; nous proposerons des ateliers consacrés à la fresque du climat ; nous poursuivrons l'isolation des bâtiments publics ; nous organiserons des rencontres avec le Semoctom chargé de développer le recyclage ; nous développerons l'éco pâturage ; nous poursuivrons les aménagements favorisant les mobilités douces - une quarantaine d'arceaux vélo a déjà été positionnée, des marquages au sol réalisés, une station vélo installée. Ce ne sont là que quelques exemples ; chacun de nous, à son niveau, à sa manière, peut agir.

Avec la fin des restrictions Covid, les élus délégués à la proximité ont pu reprendre les visites de quartiers le samedi matin. Je remercie les Tressois pour l'accueil qui leur est réservé et pour la qualité des échanges. Faire vivre le lien social est la raison de notre engagement. En plus de ces visites, du forum tressois, des réunions publiques, du soutien aux associations, des rendez-vous individuels, j'organise un nouveau temps de rencontre. Quelques Tressois dont le nom aura été tiré au sort se verront proposer une discussion libre avec Roselyne Diez, adjointe en charge de la citoyenneté, et moi-même, un samedi matin, autour d'un café (ou toute autre boisson !). Autre nouveauté : la journée citoyenne, organisée la 13 mai prochain ; venez nombreux !

Vous retrouverez au fil des pages de ce magazine le bilan des actions réalisées par la Municipalité au mi-temps du mandat que vous nous avez confié. Comme aucun autre avant lui ce mandat est percuté par des chocs externes : Covid ces trois dernières années ; pluies cataclysmiques le 17 et 19 juin 2021 ; explosion du coût des énergies et inflation cette année, auxquelles s'ajoute la hausse des cotisations retraite prélevées sur les collectivités locales. L'équation budgétaire est extrêmement compliquée. A l'heure où j'écris ces lignes nous attendons de connaître les recettes annoncées par la Direction des Finances publiques pour pouvoir boucler le budget.

Dans ce contexte, je ne vous cache pas que nous avons apprécié la décision du Tribunal rejetant le recours contre le projet d'école maternelle. Le chantier se poursuit donc et la sélection des entreprises chargées du chantier est en cours. Dans l'intérêt de la commune, des enfants, des équipes éducatives et des contribuables il est temps que cesse cette guérilla juridique. J'ai saisi les requérants en ce sens, les appelant à la raison. Puissions-nous être entendus.

A chacun de vous, je souhaite un beau et chaleureux printemps ; au plaisir de vous retrouver au cours des nombreuses manifestations communales et associatives.

Christian Soubie, Maire de Tresses,  
Président de la Communauté de Communes les Coteaux bordelais

# LETTRE AUX AUTEURS DU RECOURS

## Mairie de Tresses

BP 67 - 33370 Tresses

Tel : 05 57 34 13 27

Fax : 05 57 34 54 26

E-mail : [mairie@tresses.org](mailto:mairie@tresses.org)

[www.tresses.org](http://www.tresses.org)



### Accueil

du lundi, mercredi, jeudi et vendredi  
de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30.

Mardi de 14h à 17h30

Samedi de 8h30 à 12h

Tresses, le 2 mars 2023

Madame Axelle BALGUERIE  
Monsieur Jean-Hervé LE BARS  
Monsieur Dominique LACOUR  
Monsieur Bruno BONNEFOI  
Nouvel Elan Tressois  
1, Chemin de Pétrus  
33370 TRESSES

N/ref : 2023-02-21656

Cabinet du Maire

Madame, Messieurs,

Le projet de reconstruction de l'école maternelle suit son cours. Comme prévu, les entreprises seront prochainement sélectionnées et les travaux de gros œuvre débiteront au printemps.

Depuis le premier jour, seul l'intérêt général gouverne la gestion de ce dossier. Depuis le premier jour notre souhait est de faire en sorte que les enfants et les équipes éducatives disposent au plus vite d'une école moderne, confortable, offrant toutes les garanties de sécurité. Depuis le premier jour, le projet est validé par toutes les instances compétentes.

Je déplore que ce chantier conduise à des querelles juridiques. Elles se traduisent déjà par une forte augmentation des dépenses consacrées aux procédures juridictionnelles alors même que les finances communales sont actuellement étreintes par l'inflation.

Une condamnation de la Commune retarderait fortement le chantier, contraindrait les enfants à rester plusieurs années encore dans l'école provisoire, obligerait la Commune à payer à l'Etat de fortes pénalités.

Auteurs du recours, vous porteriez alors l'entière responsabilité de la situation dommageable dans laquelle seraient ainsi placés la Commune, ses contribuables, les enfants et les équipes éducatives.

Souvenons-nous que ce projet a été entrepris en 2016 en toute transparence avec le Conseil municipal et avec le soutien des représentants des équipes éducatives et des parents. Lors des élections municipales de 2020 les deux listes en présence s'engageaient à réaliser le projet sur place. C'est pourquoi nous avons signé un marché avec un architecte - marché que vous n'avez initialement pas contesté.

*"Merci d'adresser toute correspondance à Monsieur le Maire, Mairie de Tresses - 5 avenue des Ecoles - 33370 TRESSES"*

# CONTRE L'ECOLE MATERNELLE

Les 17 et 19 juin 2021 des pluies cataclysmiques ont frappé notre commune. Dans le bourg, le phénomène a été accentué par la configuration de l'ancienne école maternelle construite perpendiculairement au lit de la rouille Pétrus Laroche et faisant barrage. D'où la montée inédite et exceptionnelle de l'eau dans les bâtiments qui ont été rendus inutilisables.

Cela nous a conduit à déconstruire l'ancienne école et à revoir le projet pour le compléter et le poser sur des pilotis à 80 cm du sol. Notons que plus jamais l'eau ne montera aussi haut qu'en juin 2021 puisque les nouveaux bâtiments ne feront plus barrage à une éventuelle crue de la Rouille - dont le syndicat du Guâ nous indique que la période de retour est centennale.

Votre groupe était représenté lors du comité pilotage de novembre 2021 qui a décidé de cela.

J'observe que vous n'avez pas contesté non plus le permis de démolir de l'ancienne école, ni le permis de construire de la nouvelle école.

En revanche vous avez contesté par deux fois un avenant au contrat conclu avec l'architecte. Le Juge des référés du Tribunal administratif vient de rejeter votre premier recours. Il a bien précisé lors de l'audience que le recours dirigé contre l'avenant n°3 n'avait aucune incidence sur le choix du site de l'école puis l'a confirmé dans son ordonnance du 16 janvier 2023. Une éventuelle annulation de l'avenant n°3 pourrait obliger la Commune à organiser une nouvelle procédure de passation et à sélectionner un nouveau projet, sans que le choix du site de l'école en soit impacté. Cela prendra des années alors même que l'état d'avancement du projet actuel indique une livraison de la nouvelle école à la rentrée 2024-2025.

Reste le deuxième recours, devant les Juges du fond. La Justice est saisie et nous attendons sereinement qu'elle dise le droit mais cela fait courir d'inutiles risques aux enfants, aux équipes éducatives et aux contribuables.

Comme vous êtes à l'origine de ce recours, vous pouvez parfaitement vous désister à tout instant et ce jusqu'à l'audience de jugement au fond.

Dans l'intérêt des Tressois, je vous invite à retirer ce recours qui ne porte ni sur le choix du lieu ni sur le bâtiment prévu mais sur une question de procédure.

Je vous remercie de votre attention à ce courrier et vous prie d'agréer, Madame, Messieurs, l'expression de mes meilleures salutations.



Christian SOUBIE  
Maire de TRESSSES  
Président de la Communauté de  
Communes les Coteaux bordelais

# CONTACTS

## Mairie

5, avenue des Ecoles - BP 67  
33370 Tresses  
tél. 05 57 34 13 27  
mairie@tresses.org  
www.tresses.org

### Accueil du public

lundi, mercredi, jeudi et vendredi  
8h30-12h & 14h-17h30  
mardi 14h-17h30  
samedi 8h30-12h

### Service urbanisme

urbanisme@tresses.org

### Police municipale

police.municipale@tresses.org  
05.56.52.82.01

### Médiathèque

05 57 34 04 24  
mediatheque@tresses.org  
www.aufildesbib.fr  
5, avenue des Ecoles

### Accueil du public

mardi 16h-19h  
mercredi 10h-12h et 14h-18h30  
Jeudi et vendredi 16h-18h30  
samedi 10h-12h30

### Ecole Maternelle

Directrice : Véronique Szpak  
05 57 34 15 07

### Ecole Élémentaire

Directeur : Patrice Millasseau  
05 57 34 10 77

### Centre de Loisirs & Accueils périscolaires Les Francas

Place du Marronnier  
Bureau 05 57 34 28 67  
Ecole maternelle 06 12 63 72 90 et  
école élémentaire 05 57 34 11 30  
(aux heures d'accueil périscolaire).

### Crèche

Association Vertelune  
Directrice : Alexandra Sizur  
1, Rés. Le Bourg  
05 57 34 04 45

### A.C.D.B. Les côteaux de Bordeaux

Service aide à domicile et portage  
de repas à partir de 65 ans  
05 56 72 89 94

### Communauté de Communes les Coteaux bordelais

8, rue Newton - 33370 Tresses  
05 57 34 26 37  
contact@cdc-coteaux-bordelais.fr  
www.coteaux-bordelais.fr

### Déchèterie de Tresses

05 56 21 19 79  
Parc d'activités de Mélac  
Horaires d'hiver (15 oct - 14 mars)  
lundi 13h30-17h & du mardi au  
samedi 9h-12h30 et 13h30-17h

Gendarmerie : 05 57 34 45 00

Sos médecins : 05 56 44 74 74

### Secteur 1 - Nord

Philippe Lejean, 07 63 13 51 16

### Secteur 2 - Ouest

Sylvie Pinet, 07 63 13 50 76

### Secteur 3 - Centre

Déborah Bezin, 07 63 13 51 40

### Secteur 4 - Sud et Est

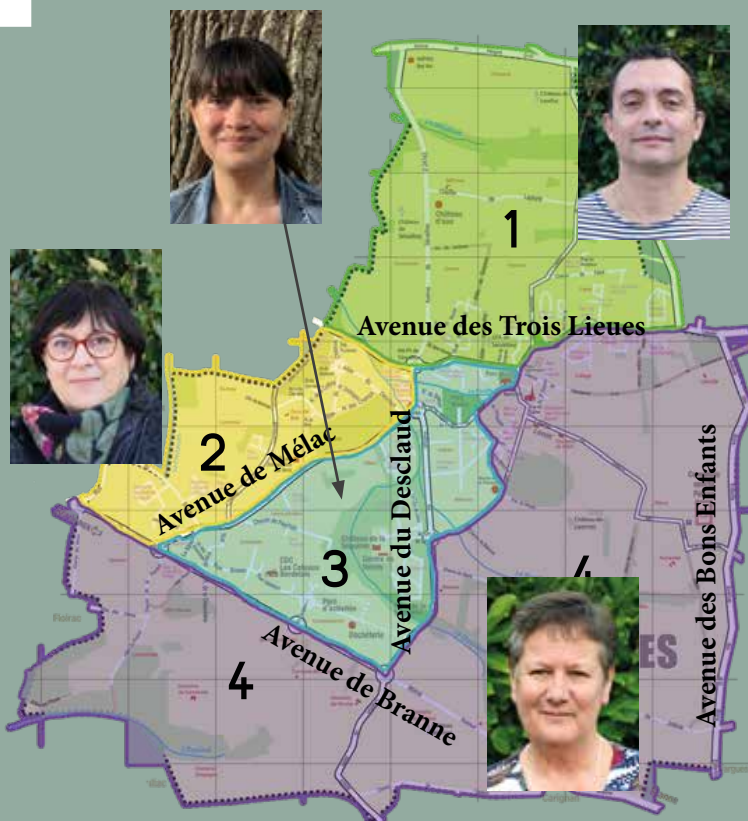
Cathy Lageyre, 07 63 13 51 54



Vous pouvez aussi nous  
contacter par mail  
[mairie@tresses.org](mailto:mairie@tresses.org)  
ou depuis le site internet  
[www.tresses.org](http://www.tresses.org)  
au moyen du formulaire  
accessible en page  
d'accueil.

## Plus de proximité !

Quatre conseillers municipaux de proximité  
sont à votre écoute. Vous pouvez les contacter  
pour leur signaler un problème d'éclairage, de voirie,  
de sécurité... Ils sont vos interlocuteurs privilégiés.



## Les permanences en mairie

- Conseiller de la Mission Locale des Hauts de Garonne :  
un jeudi sur deux, de 8h45 à 12h (sur RDV au 05 57 77 31 00)  
soit les 23 mars, 6 et 20 avril, 4 mai, 1<sup>er</sup>, 15 et 29 juin.

- Soliha, accompagnement à la rénovation énergétique de  
l'habitat : 26 avril 2023 à la mairie de 9h à 12h. D'autres dates  
sont prévues dans les communes de la Communauté de Communes.  
SOLIHA Gironde : 05 56 33 88 70 / infoenergie33@soliha.fr

## Nouveau



Entre vous émois

Création artisanale de  
petite maroquinerie

06 03 76 46 83

entrevousemois.papier@gmail.com

www.entrevousemois.com/

Clémentine Denel est aussi présente  
régulièrement sur le marché de  
Tresses.

## Papiers d'identité

La Mairie ne délivre plus depuis 2017 les cartes d'identité et les passeports. Les demandes  
doivent être effectuées dans une Mairie habilitée et sur rendez-vous par le site internet :  
<https://rendezvouspasseport.ants.gouv.fr/>

Il conviendra d'effectuer une pré-demande en ligne avant la prise de rendez-vous sur le site  
<https://passeport.ants.gouv.fr/demarches-en-ligne>

Les délais peuvent être très longs. Il est nécessaire de s'y prendre bien à l'avance.

## Ecoles : Service minimum d'accueil - Appel aux volontaires

La Mairie n'a jusqu'alors pas mis en place le service  
d'accueil des enfants en cas de grève des enseignants  
car elle n'est pas en mesure de l'organiser avec  
les seuls agents municipaux ou les animateurs  
Francas, eux-mêmes susceptibles de faire grève  
sans que la loi ne leur impose de préavis (à l'inverse  
des enseignants). Les représentants des parents  
d'élèves sollicitent aujourd'hui la création d'un  
service minimum.

Pour mettre en place ce service, le Maire doit établir  
une liste recensant les personnes susceptibles  
d'assurer ce service. Elle sera transmise au  
Directeur Académique de l'Education Nationale qui  
s'assurera que ces personnes ne figurent pas dans  
le fichier judiciaire national automatisé des auteurs  
d'infractions sexuelles ou violentes.

Afin de créer ce service et répondre aux besoins  
d'accueil éventuels les jours de grève, la Commune  
lance un appel pour recenser les bénévoles  
susceptibles d'assurer cet accueil minimum les  
jours de grève.

Si le nombre de volontaires est suffisant pour créer ce  
service alors votre disponibilité vous sera demandée  
les jours précédents la grève, selon les besoins  
préalablement recensés. Votre inscription sur cette  
liste ne vous engage pas à être obligatoirement  
présent.

Contact : [mairie@tresses.org](mailto:mairie@tresses.org)

## ETAT CIVIL

### NAISSANCES

- Arèn, André GELLY  
le 1<sup>er</sup> décembre 2022.
- Pablo JACQUES PIN  
le 7 décembre 2022.
- Matéo NICOLE BEN AHMED  
le 8 décembre 2022.
- Lise, Suzanne, Marcelle FRANCE  
le 2 janvier 2023.

### DÉCÈS

- Alain, Roland, Jacki RENAUDIE  
le 21 novembre 2022.



# PROPOSEZ PARTICIPEZ

13 mai 2023

Faire ensemble  
pour mieux  
vivre ensemble !



Organisée dans plus de 2 500 communes, la **Journée Citoyenne** permet la participation de chacun à des projets proposés collectivement. Elle favorise la rencontre, le partage de compétences et le renforcement des liens entre les générations. Elle permet de s'engager individuellement ou en famille dans une citoyenneté active et partagée.

Le choix des projets retenus est défini de manière participative. Vous êtes invités à vous impliquer dans l'organisation de cette journée et/ou la concrétisation du projet retenu.

Le 13 mai sera une belle journée conviviale sous le signe de la solidarité avec l'objectif de réaliser ensemble différents projets, nourris de vos propositions.

Les ateliers devront se situer dans le domaine public. Ils peuvent concerner l'embellissement de la commune, les actions de développement durable, culturelles, citoyennes..., le changement de regard sur le handicap, le renforcement du lien entre les générations...

**A vous de proposer !**

**A vous de participer !**



***A retourner avant le 5 avril***

***à la mairie ou envoyer par mail à [mairie@tresses.org](mailto:mairie@tresses.org)***

NOM - PRENOM : \_\_\_\_\_

ADRESSE : \_\_\_\_\_

MAIL : \_\_\_\_\_ TELEPHONE : \_\_\_\_\_

Je souhaite m'impliquer dans la préparation et l'organisation de la journée citoyenne et participer aux différentes réunions

Je ne peux participer mais je fais la proposition suivante (ou sur papier libre) :

\_\_\_\_\_

Je souhaite participer à la journée citoyenne du samedi 13 mai

Nombre d'adultes : \_\_\_\_\_

Nombre d'enfants : \_\_\_\_\_



PROPOSEZ PARTICIPEZ

# BUDGET PARTICIPATIF #3

C'est vous qui proposez !

C'est vous qui décidez !

Faites vivre vos idées !

...avant le 30 avril !



**Le budget participatif est un moyen concret de vous donner le pouvoir d'agir, de proposer des projets.**

Pour la troisième année consécutive, vous pouvez proposer des projets qui vous tiennent à cœur et qui selon vous, pourraient améliorer le quotidien des Tressois et des Tressois.

**Les projets proposés, d'un montant maximum de 8 300 euros TTC, seront soumis au vote des Tressois.**

**Les trois projets qui rencontreront le maximum de suffrages seront mis en oeuvre en 2024.**

Les projets doivent s'inscrire dans le champ d'action de la Commune c'est à dire le cadre de vie, l'espace public, l'environnement, la mobilité, la culture et le patrimoine, l'éducation et la jeunesse, le sport, les loisirs, la santé, la solidarité et la cohésion sociale, l'économie et le numérique...

Ils doivent servir l'intérêt général, être à visée collective, se situer à Tresses et sur le domaine public...

Tous les Tressois peuvent participer et proposer un projet **avant le 30 avril 2023.**

**C'est votre budget !  
Un budget citoyen !**

Règlement et formulaire à remplir à l'accueil de la mairie ou sur le site internet [www.tresses.org](http://www.tresses.org).

## Un début de mandat sous le signe de la solidarité et de l'adaptation

Au lendemain des élections, les Français et les Tressois sont entrés dans un confinement éprouvant. Le COVID, avec lequel nous avons aujourd'hui pris l'habitude de vivre frappait très durement les plus fragiles. Collectivement, il nous a fallu être responsables, nous protéger les uns les autres et préserver notre système de santé.

Au-delà de l'isolement et de l'inquiétude, à Tresses, cette période a connu un grand élan de solidarité.

Entre le 20 avril et le 9 mai 2020, 75 bénévoles ont confectionné 4 300 masques qui ont été distribués aux Tressoises et Tressois.



A la mi-mai, quand les écoles ont progressivement rouvert, nous avons proposé à 55 familles dont les parents étaient impliqués en première ligne dans la gestion de l'épidémie (soignants, pompiers, policiers...), une solution de garde les jours où leurs enfants n'avaient pas classe.

Plus tard, nous avons aidé, grâce au CCAS, 170 Tressois de plus de 75 ans, à obtenir un rendez-vous et à se faire vacciner.

Petit à petit, la vie a repris ses droits, les associations ont relancé leurs activités, les écoles ont accueilli tous les élèves, les artistes ont pu nous proposer des spectacles... Nous nous sommes de nouveau réunis et avons partagé des moments ensemble.

Nous avons également eu un bel exemple de la solidarité et la mobilisation des Tressoises et des Tressois lors des exceptionnelles inondations de juin 2021. Vous avez été nombreux à apporter votre aide à vos voisins ou lors du nettoyage des écoles.

Ces événements imprévus nous ont ralenti dans la réalisation des projets attendus durant ce mandat ; à force de volonté, nous rattrapons le retard.



*" Le Covid a été une épreuve pour chacun d'entre nous. Il a bouleversé profondément notre quotidien mais a aussi révélé notre capacité à prendre soin les uns des autres et à se soutenir. A présent, nous poursuivons nos actions. "*

*Christian Soubie, Maire*

# BILAN MI-MANDAT

A mi-mandat, 62 % des propositions déjà réalisées et 24 % actuellement en cours. Quelques exemples.

Développer l'éducation artistique et culturelle

Proposer des spectacles diversifiés

Baliser de nouveaux chemins de randonnée

Créer le budget participatif

Créer une police municipale

Créer des espaces sans tabac

Instaurer la tarification au taux d'effort à la cantine

Lutter contre le moustique tigre

Garantir 50 % des repas bio à la cantine

Modifier le PLU

Créer de nouvelles aides

Créer des cheminements doux

Reconstruire l'école maternelle

Installer la médiathèque dans la salle de la Fontaine

Créer une journée citoyenne

Poursuivre l'implantation de la vidéo-protection

Créer un conseil municipal des enfants

Engager les travaux sur le réseau d'assainissement

Aménager le parc de la Séguinie

Végétaliser la cour de l'école élémentaire

Réhabiliter la Maison du Marronnier

Créer des vergers partagés

Créer un pôle éducatif avec une nouvelle école à la Séguinie



## Protéger notre environnement et engager la transition énergétique

Chacun à son niveau peut agir pour **protéger et favoriser la biodiversité, préserver les ressources et réduire l'impact des activités humaines** sur les écosystèmes et le réchauffement climatique. La Commune s'engage dans la transition énergétique et la protection de l'environnement.

Plusieurs projets de décarbonisation de nos consommations énergétiques sont réalisés ou en cours : **véhicules électriques** pour les services, création de deux **logements communaux à haute performance énergétique**, création d'une **borne de recharge de véhicules électriques**, changement des éclairages par des **LED...** et prochainement installation d'**ombrières photovoltaïques** sur le parking de la salle multisports de Pétrus, création d'un **réseau de chaleur** en parallèle du chantier de l'école maternelle qui lui-même utilisera majoritairement des **matériaux biosourcés...**



La commune de Tresses a su conserver les **deux tiers du territoire en espaces verts et agricoles**. Nous avons récemment **modifié le Plan Local d'Urbanisme** pour limiter l'artificialisation des sols et les divisions parcellaires avec notamment la création de cercles de pleine terre (cercle de 6 à 8 m de diamètre à maintenir sur chaque terrain et exempt de toute construction). Ces mesures fortes limitent l'urbanisation de la commune. Nous avons aussi protégé plusieurs haies d'arbres et d'arbustes.

Les arbres sont très nombreux sur la commune et dans l'espace public. Quand ils montrent des signes de faiblesse et avant toute décision, un **diagnostic** est systématiquement réalisé par les services de l'**Office National des Forêts**. Seuls les arbres condamnés sont coupés. Nous contribuons de plus à la plantation de nouveaux arbres et distribuons chaque année aux parents des nouveau-nés, un **arbre fruitier** à planter dans leur jardin. Pour préserver les sols, nous pratiquons l'entretien de certains espaces des parcs par écopâturage.



Plus de 250 enfants déjeunent chaque jour à la **restauration scolaire**. Deux des repas servis aux élèves sont intégralement **bio** et les produits servis sont majoritairement en **circuit court et sous label**. C'est deux fois plus que l'obligation réglementaire. La cantine est un temps important en termes d'éducation à la nutrition et nous avons installé une **table de tri** dans le réfectoire de l'école élémentaire. Les enfants apprennent à moins gaspiller et les restes sont repris par le SEMOCTOM pour être transformés en **biodéchets**.



*" Tout comme nous, les Tressois sont très attachés à leur cadre de vie et, au travers du mandat qui nous a été confié, nous agissons pour préserver et améliorer la qualité de notre environnement. "*

*Christophe Viandon, adjoint à l'aménagement durable et aux ressources et Dominique Mouneydier, adjoint aux espaces publics et aux espaces verts*



## Faire battre plus fort le coeur de la citoyenneté

Tresses est un village accueillant, à l'écoute de ses habitants. Depuis plusieurs années, **la Commune multiplie les actions favorisant la participation des citoyens à la vie de la collectivité** (réunions de concertation, votations populaires, groupes de travail...).

Lors du précédent mandat, nous avons créé le **Forum tressois**, espace de dialogue, de proposition et de concertation avec les élus, composé d'habitants tirés au sort. Il a été **élargi** en 2021 pour que les jeunes et les seniors y soient mieux représentés.



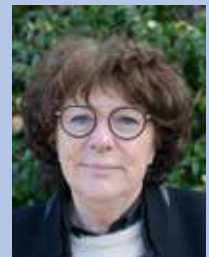
Pour la 3<sup>ème</sup> année consécutive, nous proposons aux Tressois de se saisir du **budget participatif** afin de proposer et voter pour des projets d'intérêt général qu'ils souhaitent voir se concrétiser. Plusieurs réalisations ont été menées à bien : distribution de pièges à frelons, de nichoirs à mésanges, installation d'arceaux vélo, d'une station de réparation vélo, de boîtes à livres...

Depuis quelques mois, des Tressois se sont manifestés pour être membres de la **réserve Communale de Sécurité Civile**. Cette mobilisation citoyenne peut être activée lors d'événements exceptionnels par leur gravité et venir en soutien des secours dans leur aide aux habitants sinistrés.

D'autres actions ont été menées à bien depuis trois ans comme le **droit de saisine du Conseil municipal** ou encore la **création du café associatif**.

*" Nous encourageons la participation citoyenne des Tressois, de tous âges ; votre avis compte, vos opinions et idées sont précieuses. Dans cet esprit, je vous invite à participer à la journée citoyenne le samedi 13 mai (voir page 8). "*

Roselyne Diez, Adjointe à la citoyenneté, la solidarité et la vie sociale



### Mars 2022 : création d'une police municipale Proximité, prévention et surveillance de la voie publique

Depuis maintenant un an, la Commune bénéficie de la présence d'un policier municipal dont les missions premières sont la proximité et la prévention. Au contact des Tressois, notamment aux entrées et sorties des écoles, il garantit la sécurité des biens et des personnes.

Il est aussi habilité à verbaliser les infractions aux codes de la route (stationnement sur trottoirs, vitesse excessive...).

La police municipale est joignable par téléphone au 05 56 52 82 01 ou par mail à [police.municipale@tresses.org](mailto:police.municipale@tresses.org).

## Favoriser une vie associative et sportive dynamique

Aujourd'hui, **17 associations sportives** de Tresses disposent de locaux adaptés à leurs pratiques, notamment à la **plaine des sports de Pétrus** avec la **salle multisports** pleinement occupée par le judo, le yoga, la gym..., les **terrains de football** où évolue le FC Rive Droite qui compte désormais 830 licenciés mais aussi les **6 terrains de tennis** dont 2 couverts et dans le bourg, la **salle des sports** où évolue l'AS Tresses Basket, le **terrain de pétanque**, le **city-stade**...



Pour permettre aux associations de pouvoir pratiquer dans de bonnes conditions, la Commune a récemment investi : **changement de la table de marque** et la **pose d'éclairages LED à la salle des sports**, **clôture d'une partie des terrains de football**, **armoires mobiles** pour le rangement du matériel à la salle multisports mais aussi développement du sport nature avec la création d'un **nouveau chemin de randonnée** reliant la boucle de l'Ancienne Cure et Jolibois.



Les associations culturelles disposent elles aussi de locaux dédiés qui leur permettent de se réunir, de pratiquer et de concrétiser leurs projets. Les quatre **salles des chais de Marès**, **nouvelle Maison des Arts**, accueillent 125 heures de pratiques par semaine ! Vous pouvez y exercer la peinture, la poterie, l'apprentissage des langues ou encore les échecs.

D'autres associations comme les fils en liberté, le club seniors l'âge d'or, le club de tarot... se réunissent chaque semaine dans la **salle du Marronnier**. Elle sera **complètement rénovée** dans les semaines à venir. Le rez-de-chaussé sera, comme actuellement, dévolu aux associations et le premier étage accueillera les archives de la Mairie. Les travaux débuteront au printemps.



Le bâtiment de l'**Adema**, lieu d'apprentissage de la musique, de la danse, du chant mais aussi en sous-sol, des locaux des clubs de pétanque, fait lui aussi l'objet d'un projet de rénovation.



A l'automne 2022, nous avons inauguré la création du **café associatif de Tresses**, le Troisième Cercle. Temporairement installé dans le hall de la salle du Reflet, il propose dans une ambiance conviviale et amicale, des soirées thématiques, des concerts, des échanges...

Vous êtes nombreux à y avoir déjà vos habitudes !

Vous pouvez rencontrer les associations de Tresses lors de la **Fête des associations**. Les **chèques asso**, de 20 euros, y sont distribués par les élus. Pour la saison 2022-2023, ce sont ainsi **7620 euros d'aides** qui ont été versées aux associations, en déduction des adhésions des Tressois de moins de 18 ans.



*" Nombre d'associations tressoises participent activement et sont partenaires des événements que nous organisons comme le carnaval, la fête locale, Octobre rose, Cap 33, Faisons un pas contre le cancer ... Elles sont les forces vives de Tresses. "*

*Armand Billet, adjoint aux sports et aux animations*

## Prioriser les actions éducatives et culturelles

L'école est le lieu où l'on apprend beaucoup et tout d'abord à vivre ensemble, à s'écouter et à se respecter.

Ce mandat est consacré à **l'école maternelle**. Inondée lors des pluies cataclysmiques de juin 2021, elle sera bientôt reconstruite pour répondre aux besoins actuels d'enseignement et d'accueil des jeunes enfants.

Ce projet, le plus important jamais porté par la Commune, est travaillé avec les équipes éducatives et les parents d'élèves depuis de nombreuses années. L'école qui sera surélevée de 80 cm pour permettre le passage sans dégât d'une éventuelle nouvelle montée des eaux, comptera 9

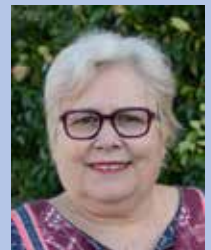
classes, des dortoirs, un réfectoire et une grande salle d'activité utilisable en dehors des horaires scolaires. **Les travaux commenceront au printemps. Un nouveau pôle éducatif à la Séguinie complètera prochainement l'offre scolaire.**



De nombreux projets ont été menés à leur terme : mise en place d'**horaires décalés** entre la maternelle et l'élémentaire, création d'une **aide pour l'achat de fournitures scolaires**, création d'un **portail familles**, achat de la **mallette de tests WISC** mise à disposition de la psychologue scolaire, **aménagement de sécurisation** des abords des écoles, mise en place d'une **commission cantine** où les enfants s'expriment, proposition de parcours d'**éducation artistique et culturelle**...

*" Nous souhaitons offrir aux enfants le meilleur pour apprendre et devenir des citoyens éclairés. Cela, grâce à de bonnes conditions d'apprentissage mais aussi par le biais d'un accès privilégié à des oeuvres culturelles " .*

Annie Mureau Lebet, adjointe aux parcours éducatifs, à la vie associative, sportive et culturelle



### La culture, au coeur la vie de la commune

Depuis la construction de la **salle du Reflet**, ce sont plus de **cinquante spectacles** qui y ont été joués, pour tous les publics : théâtre, danse, cirque, concert, marionnettes, contes... et une **carte blanche** aux jeunes a été proposée.

Cette salle prend désormais tous son sens dans **l'animation de la commune**. Elle accueille le repas des seniors, les **activités des associations** (expositions, réunions, tournois...), les élections, les réunions publiques...

Dans le magnifique Parc Marès, le **festival Culture BazAar** a fêté cette année sa 10<sup>ème</sup> édition et réunit les familles autour de spectacles et d'activités festives et culturelles.



## Entretenir les réseaux et la voirie pour répondre aux enjeux urbains actuels



Ces dernières années, nous avons réalisé de **nombreux trottoirs** pour sécuriser la circulation des piétons et favoriser les mobilités douces (dernier en date, rue Armenaud). Parallèlement, nous avons rénové, avec le Département et la Communauté de Communes de nombreuses **voiries** comme cet été l'avenue de Mélac. Nous avons dernièrement créé des **places de stationnement sur chaussée** dans les lotissements. Le bénéfice se voit chaque jour ; cela permet d'abaisser la vitesse des véhicules et de libérer les trottoirs.

Nous travaillons actuellement à un **Plan vélo ambitieux** à l'échelle de la Communauté de Communes. Il suit deux objectifs principaux : faire du vélo une alternative attractive à la voiture et rendre sa pratique accessible à tous. Plusieurs **aménagement**s seront créés à partir de cette année comme des pistes et des bandes cyclables, des voies vertes, des zones 20 et 30... A Tresses, ce sont 34 km de réseau qui seront aménagés pour un montant estimé de plus de 3 millions d'euros HT.

Nous venons par ailleurs de réaliser un **diagnostic du réseau d'assainissement** de Tresses. Le mauvais état de certaines canalisations appelle à faire des travaux. Ce sont ainsi 1,3 millions d'euros qui seront investis cette année. Les travaux seront au maximum faits par chemisage, c'est à dire sans tranchée.



*" Maintenir un bon état de la voirie et des différents réseaux, en particulier d'assainissement et des eaux pluviales, est primordial pour la sécurité des usagers et éviter la contamination des milieux naturels."*

Jean-Antoine Biscaïchipy, adjoint au patrimoine, aux voies publiques et aux mobilités

## Maintenir le lien social, en particulier pour les seniors et les plus isolés

Nous proposons aux seniors deux grands rendez-vous : la **semaine bleue**, événement national qui contribue par des sorties et des découvertes (excursion d'une journée, spectacles, ateliers santé...) à briser la solitude et créer des moments de partage, et le **repas des anciens** au Reflet avec animation musicale, qui a eu lieu ces jours derniers. Ceux qui n'ont pu y participer se sont vu proposer un **panier garni**.



Nous organisons aussi régulièrement des **ateliers de prévention** pour maintenir l'autonomie le plus longtemps possible par des conseils adaptés visant à adopter les bons gestes pour préserver sa santé, sa mobilité, sa mémoire, sa bonne humeur, sa vivacité d'esprit... lors de moments d'échanges conviviaux.

*" La commune compte de nombreux seniors qui se sont souvent impliqués et s'impliquent encore dans la vie locale. Si Tresses est ce village que nous aimons tous, c'est aussi grâce à eux. "*

Marie-José Gautriaud, Adjointe à la vie des seniors et à la santé publique





## Education artistique pour tous

Un clip qui célèbre les différences et invite à être pleinement soi.

Un beau projet pour découvrir l'autre, jouer de ses différences, s'accepter tel qu'on est et s'amuser ensemble dans un projet commun.

Deux classes de CM2 de Tresses et huit jeunes en situation de handicap de l'IMPRO de Bel Air à Tresses (EDEA) ont participé au tournage d'un clip de chanson (traduction des paroles d'une chanson en langue des signes) dans le cadre de la programmation du spectacle « Les Zatipiks » de la compagnie Les Compagnons de Pierre Ménard au Reflet le 10 mars 2023.

Durant le mois de janvier, les artistes se sont rendus sur le site de l'EDEA et à l'école. Lors d'ateliers de découverte de la langue des signes, élèves et jeunes ont répété et préparé le tournage du clip qui a eu lieu au Reflet et au Parc Marès.

Le clip réalisé a été projeté avant la représentation du spectacle "les Zatipicks" le 10 mars. Il est visionnable sur la page YouTube @mairie-de-tresses ou via ce flash code.



## A venir au Reflet

### Jacques et Mylène

Jacques et Mylène est une comédie délirante, une tragique histoire d'amour, un vaudeville contemporain qui malmène les codes du théâtre.

#### Théâtre

La troupe des 260 couverts  
Dimanche 26 mars à 18h30  
Durée 1h15. Tarifs : 15€ / 9€ / 6€  
Tout public à partir de 14 ans

#### La presse en parle

« Deux acteurs pour six personnages, une vraie performance, l'amour juré pour la vie, un vrai défi, une parodie de vaudeville jouée à merveille, un vrai régal. »

*La Gazette du Comminges*

### Bout à bout

Un petit bout s'extirpe d'un amas de cordages et commence à prendre vie. Un deuxième le suit et un autre encore. Ensemble, ils se découvrent avec étonnement. Les personnages se disputent et se câlinent avant de se métamorphoser à nouveau en un clin d'œil.

#### Théâtre d'objets jeune public

Cie Le Clan des songes  
Mardi 4 avril à 17h30  
Durée 40 mn. Tarifs : 5€ / 3€  
Jeune public à partir de 3 ans

#### Formule "Sortie d'école"

Goûter offert dès 16h30 avant la représentation. Temps de discussion avec les artistes à la fin de la représentation.

### Loéla



Dans cette nouvelle création musicale, la vibration des voix, du violoncelle et des percussions emmène les tout petits dans un voyage musical autour du cycle de l'eau... La mémoire de l'eau, la toute première rencontre dans le ventre de maman puis l'eau du premier bain, la première fois que l'on se laisse mouiller par une chaude pluie d'été...

#### Spectacle musical jeune public

Mercredi 26 avril à 10h et 11h.  
Durée 35 mn  
Tarifs : 5€ / 3€  
Petite enfance de 3 mois à 5 ans  
En co-organisation avec l'IDDAC

# ACTUALITE

## La sécurité routière s'apprend dès la maternelle

Comprendre les bonnes attitudes dès le plus jeune âge pour adopter les bons réflexes et se déplacer en toute sécurité.

Le policier municipal est intervenu auprès des élèves des classes de grande section pour expliquer les règles de sécurité routière et les dangers que peuvent représenter les voitures.



Regarder à droite et à gauche avant de traverser, tenir la main de l'adulte ou sa poche de pantalon, ne pas jouer sur la route, ne pas courir... nombre de ces règles élémentaires étaient déjà connues des enfants qui ont pu échanger sur leurs expériences et comprendre que quand on est petit, on est plus vulnérable.

Dans quelques semaines, les élèves de l'école élémentaire passeront avec la police municipale et la gendarmerie leur permis vélo. Cette sensibilisation des enfants complète la signalétique et les marquages au sol renforcés aux abords des écoles.

## Grande chasse aux oeufs dans le parc Marès

Avis aux gourmands et aux explorateurs !

Rendez-vous samedi 8 avril de 10h à 12h pour une grande chasse aux oeufs.

Gratuit - Pensez à prendre un panier.

Les oeufs ont été réalisés les années passées par les enfants du centre de loisirs et de l'accueil périscolaire. Ils seront à remettre à la sortie.



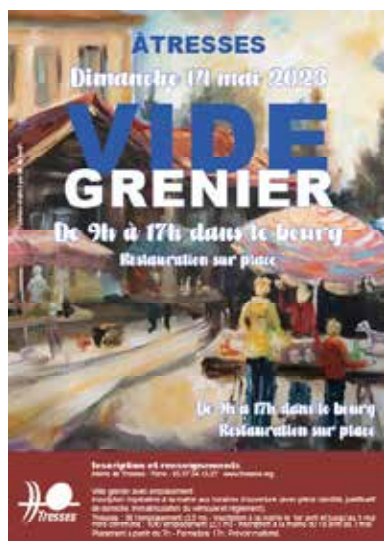
## De boîtes à livres dans les parcs

Trois boîtes à livres sont désormais accessibles à tout un chacun dans les parcs de Marès, de la Séguinie et de la mairie. Les deux plus récentes ont été installées dans le cadre du budget participatif.

Tous les passants peuvent bénéficier de cet accès libre à la lecture : lire sur place, emporter le livre, le rapporter ou le garder. Vous pouvez aussi être un "passeur de livre" et même y glisser un petit mot à l'attention du prochain lecteur...

Quelques conseils d'utilisation : ne pas y déposer de livres abîmés ou dépassés (comme les annales du bac de 1986 !), si elle est pleine, ne pas les laisser au pied de la boîte ; s'ils prennent la pluie, ils seront jetés (vous pouvez revenir plus tard ou donner vos livres à des associations). Pensez aussi à refermer les portes coulissantes. Très bonne lecture !





## Vide grenier le dimanche 14 mai Inscriptions 1<sup>er</sup> avril en mairie

Mairie de Tresses - Rens : 05 57 34 13 27 - [www.tresses.org](http://www.tresses.org)

Vide grenier avec emplacement (2 maximum par famille).  
Inscription impérative à la mairie aux horaires d'ouverture (avec pièce identité, justificatif de domicile, immatriculation du véhicule et règlement).

Tressois : 5€ l'emplacement (2,5 m) - Inscription à la mairie le 1<sup>er</sup> avril et jusqu'au 3 mai.

Hors commune : 10€ l'emplacement (2,5 m) - inscription à la mairie du 10 avril au 3 mai.

Placement à partir de 7h - Fermeture 17h. Prévoir matériel.

## En direct du conseil municipal

Les élus municipaux ont notamment adopté les délibérations suivantes :

### Conseil municipal du 5 décembre 2022 :

- Mise en place d'un groupement de commande entre la Communauté de communes et des Communes membres pour les travaux « voirie investissement 2023 »
- Acquisition à l'euro symbolique d'un terrain auprès de Gironde Habitat
- Adhésion au Centre d'études et d'expertises sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement (Cerema)
- Participation à la création d'une filière biomasse en Entre-deux-Mers
- Signature de la Convention Territoriale Globale avec la Caisse d'allocations familiales.
- Attribution d'un reliquat de subvention à l'AS Tresses Basket
- Protection Sociale Complémentaire : organisation d'un débat et mise en place d'un plan d'actions
- Adhésion à l'offre de service de prévention et de santé au travail proposée par le Centre de Gestion de la Gironde
- Mise à jour tableau des effectifs
- Création de postes d'agents recenseurs, de coordinateur communal et modalités de rémunération
- Autorisation de recrutement d'agents contractuels sur des emplois non permanents pour faire face aux accroissements temporaires et saisonniers d'activité pour l'année 2023
- Recrutement de vacataires et fixation du tarif de la vacation pour 2023
- Institution du reversement obligatoire de la part communale de taxe d'aménagement
- Décision modificative n°1 - budget annexe transports scolaires et n°3 - budget principal
- Apurement du compte 1069 du budget principal en vue du passage à la nomenclature M57
- Autorisation de dépenses par anticipation du budget 2023
- Fixation du nombre de membres du Conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) et élection des représentants du Conseil municipal au (CCAS)
- Motion d'alerte des conséquences de la crise économique et financière sur les comptes de la commune, sur sa capacité à investir et sur le maintien d'une offre de services de proximité adaptée aux besoins de la population.
- Motion de soutien à la culture de la vigne et du vin en France et dans nos territoires

### Conseil municipal du 1<sup>er</sup> février 2023 :

- Mise à jour du tableau des effectifs
- Tarifs et modalités de location de la salle du Reflet
- Autorisations de dépenses par anticipation du budget 2023 : développement concernant la délibération 2022-96 et budget annexe de logements sociaux
- Avances de subventions aux associations et chèques associatifs
- Demandes de subvention au titre des Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux 2023 (DETR), Dotation de Soutien à l'Investissement Local 2023 (DSIL) et Fonds vert 2023 pour la mise en œuvre du schéma directeur vélo et pour la réalisation d'un réseau de chaleur par doublet géothermique
- Débat d'orientations budgétaires pour 2023.

Retrouvez les comptes-rendus  
des conseils municipaux sur [www.tresses.org](http://www.tresses.org)  
<https://www.tresses.org/ma-mairie/affichage-legal.html>

# 1 documentaire, 1 intervenant

## Documentaire, Késako ?

Dans ses collections, la médiathèque propose de la fiction (romans, bandes-dessinées, films...) et aussi des documentaires.

Ces livres traitent de sujets spécifiques.

Souvent écrits par des spécialistes, ils apportent des informations, des connaissances sur des sujets précis (ex : la cuisine italienne, les chevaux, le sommeil des bébés, le féminisme...).

## Des animations thématiques

Pour mettre en avant ces documentaires et vous les faire découvrir, des animations vous sont proposées « 1 documentaire, 1 intervenant ».

Le principe est simple, grâce à une présentation, un atelier ou un échange, un intervenant se rend à la bibliothèque et vous éclaire sur un sujet en lien avec un livre.

## Programme des ateliers

### Atelier découverte « autour de la bière » avec la brasserie MICO

Alexandre Mico viendra vous initier aux secrets de la fabrication de la bière. Cet exposé sera suivi d'une dégustation de ses productions.

*Vendredi 17 mars à 19h - Atelier gratuit et ouvert à toute personne majeure sans réservation.*

L'abus d'alcool est dangereux à consommer avec modération.

### Troc plantes, pousses et graines

Venez pour des échanges ou des dons. Toutes vos plantes, vos pousses et vos graines sont les bienvenues. Echangez avec d'autres jardiniers amateurs ou confirmés ainsi qu'avec les Jardiniers des Coteaux, une association qui propose des ateliers de formation.

*Samedi 29 avril à partir de 10h30*

*Troc gratuit et ouvert à tous sans réservation.*

## Et si cette année, vos vacances étaient un peu plus développement durable

### Atelier « organiser des vacances durables »

C'est le moment d'organiser vos vacances ! Vous allez vous plonger dans les différentes offres, les guides de voyage... et si cette année vos vacances étaient un peu plus *développement durable* (soucieuses de l'impact sur les ressources patrimoniales : naturelles, culturelles et sociales) ?

Venez rencontrer notre intervenante qui pourra vous orienter et vous conseiller.

*Mercredi 3 mai à 19h – Atelier gratuit et ouvert à tous sans réservation.*

# Le cycle Jeu se poursuit

Ne manquez pas la suite du cycle autour du Jeu. Vous avez été nombreux lors des deux premières animations, l'*escape game* de janvier, la *journée jeux* organisée en partenariat avec la ludothèque Terres de Jeu en février et le jeu *Buzz l'Eclair* début mars.

## A venir

### **Murder party « la fête d'entreprise tourne au cauchemar ».**

Qu'est-ce qu'une murder party ? C'est un jeu de rôle. Chaque joueur incarne un personnage et se voit confier une mission à remplir lors de la soirée. Mais dans *murder party*, il y a murder, un meurtre va donc bousculer les plans des invités ! Cette fois-ci, l'entreprise Beauchamps a loué la bibliothèque pour son gala annuel mais tout ne va pas se passer comme prévu... Venez jouer avec nous !

*Le vendredi 31 mars à 19h30, à la bibliothèque.  
Durée : 2h. max.*

*Animation gratuite et ouverte à tous dès 15 ans, réservation obligatoire.*

## **Un meurtre va bousculer les plans des invités !**

### **Chasse aux livres**

Re -découvrez la bibliothèque lors d'une chasse au trésor haletante.

*Le mercredi 12 avril à 14h30, 15h30 et 16h30, à la bibliothèque. Durée : 45 min.*

*Animation gratuite et ouverte à tous dès 6 ans.*

### **Escape game « Satellites en danger »**

Déjouez les plans des pirates de l'espace ! Alors que vous vous inquiétez pour un ami dont vous êtes sans nouvelles, vous vous retrouvez impliqué dans une sombre affaire. Votre ami n'est autre qu'un hacker, dont le projet est d'empêcher tous les satellites en orbite autour de la Terre de fonctionner.

Vous allez devoir stopper le virus informatique, lancé sur les satellites, vous avez 1 heure...

*Le vendredi 21 avril à 19h, 20h et 21h, à la bibliothèque. Durée : 1h.*

*Animation gratuite et ouverte à tous dès 15 ans, réservation obligatoire.*

### **Murder party « la campagne électorale vire au cauchemar »**

Quand un candidat retourne dans sa ville natale lors de sa campagne présidentielle rien ne se passe comme prévu...

Rejoignez-nous pour cette murder party politique.

*Le vendredi 12 mai à 19h30, à la bibliothèque.  
Durée : 2h. max.*

*Animation gratuite et ouverte à tous dès 15 ans, réservation obligatoire.*

# Atelier nature pour les 1-4 ans

Dans le cadre de la semaine nationale de la petite enfance, la médiathèque vous propose un temps parent-enfant pour les tout-petits. Un atelier d'exploration artistique et sensorielle pour les enfants de 1 à 4 ans.

Samedi 25 mars 2 sessions : 10h et 11h.  
Durée : 45 min. Par Audrey Valensi (Avec un peu d'imagination). Atelier gratuit et ouvert à tous, réservation obligatoire.



# Les associations tressoises

Retrouvez plus d'information sur vos associations sur [www.tresses.org](http://www.tresses.org)

## Sport

Aquitaine troupeau développement

JP Cueille 06.60.58.91.20

Amicale bouliste

A. Sabater 06.81.03.55.00

Basket

J.-L. Duthil 05.57.34.05.15

Cyclotourisme

M. Pinet 06.31.29.22.12

Echecs

M. Calvo 06.30.27.64.65

FC Rive Droite 33l

F. Sicard 05.57.34.10.07

Gymnastique volontaire et baby gym

Mme Sierra 09.54.89.27.43

Judo

P. Choteau 06.42.84.78.36

Pétanque

JP.Seyrat 06.82.68.32.61

Rando Tresses

M. Martel randotresses\_michel.

martet@orange.fr

Tresses Running

tressesrunning@gmail.com

Sophrologie

M Barrera 06.18.38.51.58

Sports fitness

Sophie Souberts

sportfitnessstressois@gmail.com

Tennis

S.Hérault 06.87.09.22.76

Yoga - L'instant présent

C. Viallon domie.rousteing@neuf.fr

Yoga Tresses

M. Medvied 06.83.89.46.94

Wuji Tai Chi Chuan

P. Schmidt 06.25.20.71.62

Lou Can'icross

F. Droillard 06.71.28.95.94

## Culture & loisirs

Adema

Musique, Arts Plastiques, Théâtre

P.Bayer 05.57.34.02.09

Cercle occitan

J.-P. Martin 05.57.34.08.55

Comite de jumelage

G. Rui 05.57.34.11.21

Palette tressoise

J. Raymond 05.57.34.18.54

Etxekoak

JA. Biscaïchipy 06.82.41.94.44

Les Fils en liberté

F. Meunier 06.58.90.56.31

Plaisir de peindre

A. Monlong 05.57.34.26.74

Passion photo tresses

JL Marsan

clubphototresses@gmail.com

Poterie

D. Douheret infos.apt33@gmail.com

Rock in tresses

M. Alix 06.85.21.24.71

Art Danse studio

G. Louazil 06.16.75.25.04

Informatique

Sylviane Roch 06.03.03.28.16

Ludothèque

ludotheque.terresdejeu@gmail.com

Club tarot

D. Brianceau

db33.brianceau@orange.fr

Les Moucheurs des Coteaux bordelais

contact.mcb@icloud.com

Le 3<sup>ème</sup> Cercle

cafe.asso.tresses@gmail.com

Les potagers tressois

les.potagers.tressois@gmail.com

## Social & entraide

Adapei Handicap mental

M.P. Jameux 05.57.34.11.04

Adot (don d'organes)

France.adot-33@wanadoo.fr

ADSB Don du sang

P. Evrard philippe.evrard@e.email

Age d'or

M. Faure 05.57.34.11.71

Ouaga Bx partage

J. Ceccato 05.56.21.96.38

Scouts de France

coordination.e2m@gmail.com

Bourse aux vêtements

C. Dufrasne 06.88.26.17.60

FCPE

fcpetresses@gmail.com

## Autres

AMAP Tresses à table

C. Detriex 06.86.16.43.17

Païdéia, école alternative

E. Lavassiere

contact@ecolepaideia.fr





## Comité de jumelage

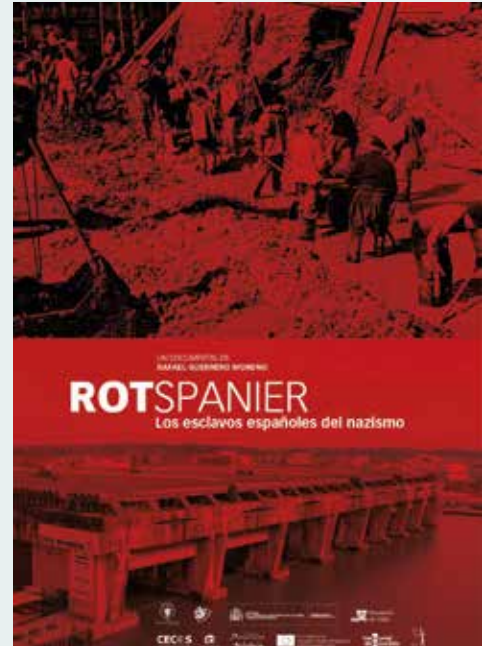
L'assemblée générale du Jumelage s'est tenue le 20 janvier 2023 dans la salle du Reflet en présence d'une assistance nombreuse. Christian Soubie était représenté par Annie Mureau Lebret. A la fin de l'Assemblée, nous avons partagé la traditionnelle galette des rois. Brioche ou frangipane ? Certains goûtent les deux... Voyage à Fuenmayor : nous attendons avec impatience nos retrouvailles avec nos amis de la Rioja. En effet, nous avons d'ores et déjà réservé le bus qui nous emmènera à Fuenmayor.

Les dates de l'échange ont été fixées aux 24, 25 et 26 mars prochains.

C'est un peu plus tôt que d'habitude car cette année, il y a les élections municipales au mois de mai. De ce fait, les équipes municipales sont très occupées dans la préparation de la campagne électorale. Après les résultats du vote, il y a un délai réglementaire pour la mise en place du maire et de son équipe.

Après avoir fonctionné au ralenti pendant 3 ans, l'association a repris ses activités avec enthousiasme. Nous prévoyons de faire notre repas de l'Amitié le 3 juin, en principe à la Séguinie. Nous accueillerons les Espagnols à la fin de l'été, la date n'est pas encore définie.

Nos activités de cours d'espagnol et de sevillanas se déroulent dans une ambiance amicale et les élèves y prennent beaucoup de plaisir grâce à l'implication de nos professeurs.



### INEDIT

Le comité du Jumelage en collaboration avec Nouvelle Aquitaine Andalousie, vous propose le documentaire « ROTSPANIER » (espagnols rojos), réalisé par Rafael Guerrero. Ce documentaire retrace la méconnue répression nazie contre les exilés espagnols. **Mercredi 29 Mars à 20h au Reflet en présence du réalisateur et des témoignages.** Venez nombreux.

## Rando'Tresses

Notre A.G a eu lieu le 28 janvier à la salle du Reflet devant un grand nombre de participants et en présence de Monsieur l'adjoint au Maire Christophe VIANDON, de l'adjoint aux sports Monsieur Armand BILLET et Madame Françoise LECROART Présidente du Comité Gironde de Randonnée. Notre club est toujours aussi dynamique avec ses 247 membres (dont 66 tressois et 126 de la CDC). Ils participent aux différentes randonnées ou marches nordiques les mardis, mercredis, vendredis, et samedis pour le bonheur de tous. Chacun peut trouver sa distance et son bonheur car les randonnées vont de 5 à 20 km selon les jours. Ceci n'est possible qu'avec l'engagement et la bonne volonté de tous les animateurs. 2 576 km ont été parcourus en 2022, pour les 275 sorties proposées.

A l'occasion de cette A.G, deux membres du comité directeur ont été réélus (Patrick GOUIFFES et Clara VRIGNAUD) et deux membres nouveaux ont été élus (Fatna MELLOUK et Régis PETEL). Michel MARTET a été réélu président pour un 4<sup>ème</sup> mandat.

La soirée s'est poursuivie par la dégustation des produits maison confectionnés avec brio par les participants et dégustés sans modération.

L'année 2023 s'annonce toute aussi prometteuse. Le club propose, en partenariat avec la mairie, diverses manifestations ouvertes à tous les publics comme :

- Le samedi 25 mars, à Tresses, au profit de la Ligue contre le cancer, et en partenariat avec le club d'Artigues
- Le samedi 9 septembre, à Tresses, offrez la rando à votre santé
- Le samedi 14 octobre, à Tresses, la marche rose

et sans oublier, à pied et à vélo à Carignan et CAP 33 au cours de l'été.

Michel MARTET Président Rando Tresses

## Les potagers tressois

Depuis ce début d'année, l'association « Les Potagers Tressois » a pour but de créer du lien social autour du jardinage dans une démarche de sensibilisation à l'écocitoyenneté et au développement durable.

Sur notre premier potager partagé « Le Jardin de Papou » nous souhaitons :

- jardiner dans le respect de l'environnement,
- initier adultes et enfants à la production d'aliments sains,
- acquérir, partager et transmettre des savoir-faire et ses connaissances,
- échanger des pratiques, des expériences, des plants et des semences entre jardiniers.

Le jardin est cultivé en maraichage sur sol vivant suivant des principes inspirés de la permaculture.

Si vous n'avez pas la place de cultiver des légumes chez vous, vous pensez ne pas savoir comment faire ou n'avez pas le temps de vous en occuper assez régulièrement alors venez rencontrer nos jardiniers passionnés.

Mail : les.potagers.tressois@gmail.com - Facebook : Potagers Tressois



## Bourse aux vêtements

Notre manifestation printemps- été aura lieu du lundi 27 mars au mercredi 29 mars 2023, avec reprise des invendus le vendredi 31 mars à la salle du Reflet. Voici donc les dates et horaires :

DEPOT : Lundi 27 mars 2023 de 9h30 à 18h

VENTE : Mardi 28 mars 2023 de 9h30 à 19h et Mercredi 29 mars 2023 de 9h30 à 17h sans interruption

REPRISE DES INVENDUS : Vendredi 31 mars de 15h à 18h30

Quelques précisions tout de même : Seuls les vêtements printemps-été seront acceptés, en bon état, propres et repassés. Nous nous réservons le droit de refuser les vêtements ne satisfaisant pas à ces conditions. Nous ne prenons plus les costumes hommes, ainsi que les sous-vêtements, sauf si ces derniers sont neufs et encore étiquetés. Nous demandons aux personnes présentant des lots enfant de bien vouloir, dans la mesure du possible, attacher ensemble les différentes pièces afin d'éviter les pertes.

Les listes sont de 20 articles, dans lesquelles ne sont prises que 3 paires de chaussures maximum par liste. La participation à l'établissement de ces listes est de 2 euros pour chacune. Les personnes désirant déposer plusieurs listes pourront le faire à la seule condition de se replacer systématiquement à la fin de la file d'attente. Nous ne prendrons qu'une seule liste après la fermeture des portes à 18h. Lors de la reprise des invendus, nous vous demandons de bien respecter les horaires, surtout celui de la fermeture, car nous ne prendrons plus personne au-delà. Les invendus non récupérés seront donnés à des associations caritatives.

Merci pour votre compréhension. Et à bientôt donc.

## Sport Fitness Tressois

Sport Fitness Tressois est une association qui propose des activités physiques pour petits et grands dans une ambiance conviviale.

- Zumba : les lundis de 10h30 à 11h30 et vendredis de 19h à 20h avec Claire,
- Fitness renforcement musculaire: les mercredis de 19h30 à 20h30 avec Julie,
- Dance kids : les vendredis de 17h30 à 18h15 pour les 5-10 ans et de 18h15 à 19h pour les 11-15 ans avec Claire.

N'hésitez pas à venir faire un cours d'essai dans une de nos activités !

Téléphone : 06 19 95 33 09 - Mail : sportfitnessstressois@gmail.com - Site : sportfitnessstressois.fr- Facebook : Sportfitness Tressois - Instagram : @sportfitnessstressois





## La palette tressoise

RAYMOND Jacqueline Tel 06 76 46 40 77

Cette année, du samedi 6 mai 2023 au mercredi 10 mai 2023, nous vous présenterons dans la salle du Reflet une grande exposition des œuvres des adhérents de la Palette Tressoise, de notre partenaire « les artistes plasticiens Béglais » et d'artistes confirmés.

Venez nous voir nombreux pour découvrir nos créations.

Débutants ou confirmés vous pouvez nous rejoindre, même en cours d'année. Nous vous accueillerons dans notre atelier au parc Marès salle du Tilleul. Notre animateur diplômé des Beaux-Arts vous guidera dans votre démarche artistique.



Tableau « la rivière » de Catherine PICHARDIE



## Le troisième cercle

Nous vous rappelons que le café associatif « Le Troisième Cercle » a ouvert en septembre dernier et a déjà à son actif de bien belles soirées : jeux, clowns, danse occitane, tarot, couture, chants...

Plus de 150 personnes nous ont rejoints, pourquoi pas vous ?

Que diriez-vous d'une belle assiette gourmande, d'un verre de vin ou d'une bière artisanale, d'un délicieux gâteau accompagné d'un jus de fruit bio, le tout dans une ambiance chaleureuse et à deux pas de chez vous.

C'est notre suggestion du vendredi soir !

Le café associatif « Le Troisième Cercle » vous propose un moment de découverte, de divertissement et de partage.

Au programme de mars à juin : l'anglais pour les nuls, un atelier d'écriture, une soirée argentine où des amoureux du tango vous transmettront leur passion. Une soirée basque festive et colorée où les traditions seront à l'honneur. Ou encore une scène ouverte offrant à différents talents l'opportunité de s'exprimer.

Pour un aperçu de nos soirées (jours d'ouvertures et thèmes) suivez nous sur Facebook et Hello asso : Le Troisième Cercle.

## Passion photo Tresses

L'exposition photographique qui s'est déroulée les 17 et 18 décembre derniers a permis de découvrir ou de redécouvrir la ville de Tresses.

Plus de 150 personnes se sont déplacées lors de cet événement. Certains sont retombés en enfance et d'autres ont découvert comment était la commune avant. Bref cela a été un franc succès.

Nous avons le projet d'en organiser une autre sur le sujet des seniors de Tresses.

Nous avons pour ce trimestre un thème de prise de vue : le mouvement. Un exemple vous est présenté.

Photographiquement vôtre

Photographie de Jean-Louis Marsan





## Etxekoak

Le chœur ETXEKOAK reçoit l'ensemble vocal KANTA HERGARAI samedi 18 mars à 20h en l'église de Tresses. Le groupe Kanta Hergarai a été créé en 2016 au village de LECUMBERRI (64) dans la vallée d'Hergarai sur la route d'Iraty (à côté de Saint-Jean-Pied-de-Port). Il se produit régulièrement à Saint-Jean-Pied-de-Port. La formation propose un répertoire de chants basques traditionnels. Elle a aussi la particularité d'avoir un groupe de choristes et un chef de chœur tous issus de cette magnifique vallée d'Hergarai. EXEKOAK se produira en 1ère partie de concert. Placement et participation libre.

Vendredi 24 mars à 20h30 en l'église de Fargues-Saint-Hilaire, le chœur ETXEKOAK et les VENEURS BORDELAIS se produiront pour un concert de chants basques et de trompes de chasse.

Renseignements à la mairie de Fargues.

ABESLARIAK (les choristes)

[www.etxekoak.com](http://www.etxekoak.com)



## ADEMA

QUEL BEAU FESTIVAL !

Oui ! Quel beau moment que ce festival qui s'est tenu à la salle du Reflet les 14 et 15 janvier dernier. En effet, les professeurs de l'Adema, dont chacun connaît la qualité, s'étaient réunis pour un « concert des professeurs » étalé sur 2 journées. Ainsi, un groupe de rock a succédé à un quatuor à cordes plus classique. Il y avait aussi des chanteurs, des chorales et aussi du théâtre.

Les applaudissements nourris qui concluaient chaque prestation étaient, comme on peut aisément le deviner, particulièrement gratifiants pour tous ceux qui s'étaient investis dans cette manifestation. Les professeurs, bien sûr, et les groupes invités mais aussi les bénévoles qui n'avaient pas compté leur temps pour assurer la logistique. Est-il nécessaire de le rappeler ? L'Adema est une association qui vit grâce à l'implication de femmes et d'hommes de bonne volonté.

Et, bien entendu, vous pouvez encore nous rejoindre.

N'hésitez pas à venir nous rencontrer ! Pour ce faire, vous pouvez joindre le Directeur artistique Yan Corneau au 06 87 30 23 09 ou le Président Pierre Bayer au 06 24 92 79 29.

Pour tout renseignement, vous pouvez également consulter notre site en cliquant sur le lien : [www.adematresses.fr](http://www.adematresses.fr)

A bientôt !

## Club cyclo

C'est avec un immense plaisir que nous avons clôturé l'année 2022 par notre assemblée générale. Tenue pour la première fois dans la salle du Reflet, elle a été l'occasion de fêter les 30 ans du club et d'accueillir de nouveaux cyclos. Fort de 60 adhérents prêts à participer aux activités proposées, le club, par son esprit de convivialité et de solidarité, par son absence de compétition, montre sa vitalité.

Le programme du 1<sup>er</sup> semestre 2023 en est d'ailleurs la preuve :

- 15 mars : sortie en Langonnais ;
- 5 avril : tour des Bastides en Dordogne ;
- 17 mai : sortie dans le Médoc ;
- Du 5 au 9 juin : sortie en Auvergne « autour du Mont Dore » ;
- 14 juin : tour du Blayais.

Enfin, après 3 annulations, nous vous proposons de venir vous détendre et vous amuser le samedi 1<sup>er</sup> avril à 20h, salle du Reflet, lors de notre soirée club. Venez nombreux partager avec nous un bon moment de convivialité dans une ambiance festive.

Si vous souhaitez découvrir notre club, rejoignez-nous lors de nos sorties hebdomadaires, les lundi, mercredi et samedi à 13h45.

Michel PINET 06 31 29 22 12



# ASSOCIATIONS

## Tennis Club de Tresses

Lors de notre assemblée générale qui s'est tenue en janvier nous avons voulu rendre un chaleureux hommage à notre ami Daniel Gautriaud disparu en juillet.

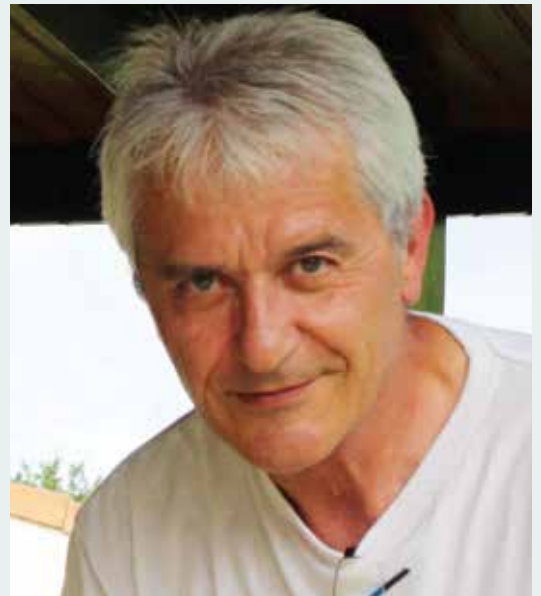
Jusqu'à ses dernières heures, il a tenu à remplir son rôle de trésorier, poste auquel il avait su donner toute son importance, bien au-delà de la simple tenue des comptes. De fait, son action au sein du club dépassait largement les attributions de son poste.

Avec minutie et passion : il tenait les comptes, s'occupait des inscriptions des équipes, établissait les plannings des rencontres et les tableaux des résultats, fournissait à chaque capitaine les licences de leurs joueurs. Ses tableaux prévisionnels et ses statistiques nous permettaient de faire des choix de gestion adaptés aux moyens de notre association. Et bien plus encore à chaque manifestation dans le club où il était toujours actif et présent chaque fois que le besoin s'en faisait sentir.

Sur les courts son style était à l'image de son engagement. Une belle technique servie par un geste élégant que beaucoup lui envie encore, le tout soutenu par un caractère bien trempé, marqué au coin du bon sens et de la justice. On pouvait toujours compter sur lui sans même lui demander. Alors Daniel, nous allons faire en sorte que ton engagement ne soit pas vain en faisant tout pour que le club vive encore longtemps à la satisfaction de ses adhérents.

Je ne peux pas finir sans avoir une pensée pour Marie Jo et toute sa famille à qui il manque sûrement encore plus qu'à nous et à qui nous adressons nos plus sincères condoléances.

Le conseil d'administration, au nom de tous les adhérents.



## Tresses Running

### TOUT TRESSSES COURT

La 6ème édition de Tout Tresses court aura lieu le samedi 17 juin.

Tresses Running organise en partenariat avec la Mairie de Tresses, une course trail de 8 km et 14 km ainsi qu'un parcours pour les enfants, essentiellement sur nos sentiers et vignes de notre village le soir de la fête locale de Tresses.

A cet effet, nous recherchons des bénévoles afin de sécuriser les différents circuits, baliser les chemins, monter le « village courses »... Vous souhaitez rejoindre l'aventure ? Contactez-nous sans plus attendre.

Tresses Running c'est aussi nos sessions hebdomadaires sur notre communauté de communes mais pas que !

Nous vous invitons à voir un aperçu en images sur les vidéos en ligne sur notre compte Facebook et Instagram.

A bientôt sur nos coteaux !

Suivez-nous : Facebook : Tresses Running / Twitter : @tressesrunning /  
Instagram : @tressesrunning / YouTube : Tresses Running / TikTok : Tresses Running  
Contact: tressesrunning@gmail.com  
www.tressesrunning.weebly.com





# TRESSES PRATIQUE

## LES REGLES DE BON VOISINAGE

### HORAIRES DE BRICOLAGE

Les travaux de bricolage ou de jardinage susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, ne peuvent être effectués que du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 14h30 à 19h30, les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h, les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

### CHIENS

Les aboiements intensifs, répétitifs ou durables constituent un bruit nuisible.

Un chien est considéré divagant s'il n'est plus sous la surveillance effective de son maître et se trouve hors de portée de voix ou de tout instrument sonore permettant son rappel.

Les chiens divagants peuvent être pris en charge par la fourrière (service payant à la charge du propriétaire).

### CONCILIATEURS DE JUSTICE

Le conciliateur de justice est un auxiliaire de justice bénévole. Son rôle est de trouver une solution amiable à un différend entre une ou plusieurs parties, qu'elles aient ou non déjà saisi un juge.

- Créon à la cabane à projet (32 Rue Amaury de Craon) : sur RDV au 05.57.34.42.54

- Latresne à la mairie : sur RDV au 05.57.97.02.70



## GESTION DES DECHETS

### DECHETERIE DE TRESSES 05.56.21.19.79

Contrôle d'accès : s'inscrire préalablement sur le site Internet du SEMOCTOM pour disposer d'un SEMOCODE.

### DECHETS VEGETAUX

Par décision préfectorale, le brûlage des déchets verts est interdit en tout lieu et en toute période. Les déchets verts doivent être compostés ou déposés en déchèterie.

### DEPOTS SAUVAGES

Le dépôt sauvage est un dépôt d'ordures, quels qu'en soient la nature et le volume, en un lieu où il ne devrait pas être (public ou privé). C'est un acte d'incivisme passible d'une amende pouvant aller jusqu'à 1 500 euros.



## SECURITE

GENDARMERIE DE TRESSES : 05.57.34.45.00 - Service de pré-plainte en ligne : <https://www.pre-plainte-en-ligne.gouv.fr/>

POLICE MUNICIPALE : 05.56.52.82.01 / [police.municipale@tresses.org](mailto:police.municipale@tresses.org)

## DEMARCHES ADMINISTRATIVES

### CARTE D'IDENTITE, PASSEPORT

Ces documents d'identité sont délivrés dans les Mairies équipées du dispositif de recueil et de bornes biométriques, ce qui n'est pas le cas de Tresses. Une pré-demande doit être réalisée en ligne sur le site de l'ANTS <https://ants.gouv.fr> et la délivrance se fait sur RDV dans la mairie choisie via <https://rendezvousonline.fr/>



### RECENSEMENT MILITAIRE

Obligatoire dès 16 ans pour garçons et filles - En mairie avec le livret de famille.

## ECLAIRAGE PUBLIC

Signaler à la Mairie tout défaut d'éclairage en précisant le numéro du candélabre (visible sur le mât).

## ENTRETIEN DES TROTTOIRS...

L'entretien en état de propreté (déchets, herbes...) des trottoirs, caniveaux, avaloirs et fossés incombe au riverain.

## PERMANENCES EN MAIRIE

### CONSEILLER ARCHITECTURE - CAUE

Mme Estelle MIRAMON sur rendez-vous 05.56.97.81.89

### MISSION LOCALE

Un jeudi sur deux de 8h45 à 12h - Uniquement sur rendez-vous au 05.57.77.31.00

## DEFIBRILLATEURS AUTOMATIQUES

Emplacements : Mairie (accueil), Salle des sports (côté infirmerie), Stade petrus (vestiaires du football, entrée du club house de tennis), Salle Multisports de Pétrus (hall d'accueil), Salle de la fontaine, Ecole élémentaire (hall), salle du Reflet (hall).



## PROFESSIONS REGLEMENTEES

### MEDECINS GENERALISTES

CABINET MEDICAL DE MELAC

Dr DELAMARE 05.57.34.33.33  
Dr DELARUE 05.56.72.58.47

CABINET MEDICAL DU BOURG

Dr PEREKRESTOW 05.57.34.06.99  
Dr GAUDRON 05 57 34 17 95  
Dr FONTES 05.57.34.48.48

### INFIRMIERS

Amandine et Julien HARIVEL 06.37.90.46.00  
Linda LABUSSIÈRE et Céline RAMIERE 05.57.34.06.72  
Béatrice BARRA 05.56.30.36.82  
Gaëlle ASTORI et Nellie VILLOTEAU PIREs 07.87.86.66.86  
Bruno KAHN 06.78.82.75.05  
Véronique HATTON 06.43.94.54.94  
Samira CHAARA 06.22.62.72.47  
Tiffany MONMARIN 06 48 02 41 53  
Sophie PENNEC 06 20 60 66 15  
Aurélië THOMASSEY et Alexandre MOZZI 05.56.06.09.89

### KINESITHEAPEUTES

Philippe BAUDET, Marie-Aurélië PRIVAT,  
Dorotheë HOUIS, Thomàs DANTAS, Laura NICOLAS 06.37.81.01.68

### CABINET PARAMEDICAL KINESITHEAPEUTES

David RUI et Damien GUENOU 06.33.54.64.03  
Sabrina BARDIN et Alicia TARICCO 07.68.48.52.37

### OSTEOPATHES

Olivier SUCHEIX, Mickaël ILOS 05.57.34.42.04  
Marine GANON 07.87.72.75.03  
Mélanie SEVAUX 07.81.75.06.94  
Mathilde BLANCQUAERT 07.64.62.36.92  
Julien GAULON-ROY 06.27.32.59.93

### DENTISTES

Dr LAGRAVE 05.57.34.01.02  
Dr AUSSÉDAT 05.57.34.01.02  
Dr DIBY 05.56.21.19.76

### ORTHOPHONISTES

Sylvia RUI et Amandine MAILLE 05.57.34.21.14

### PEDICURE - PODOLOGUE

Mme EXANTUS 05.57.34.22.73

### PSYCHOLOGUES

Anne-Solène GATZOFF 06.74.87.87.52  
Nadège BADET 06.99.96.29.99  
Stéphanie LAURENT 06.95.91.17.49

### PSYCHOLOGUE-PSYCHOTHERAPEUTE

A. VIDEAU et I. MORPAIN 06.61.59.37.52

### PSYCHANALYSTE CLINICIENNE

Anne ROCHE 06.46.14.86.20

### PSYCHOLOGUE DU TRAVAIL

Sarah FARBOS 06.37.70.86.78

### DIETETICIENNE, NUTRITIONNISTE et COACH SPORTIF

Pauline BALSAC 06 25 82 41 94

### SAGE FEMME

Céline ARRACHART 05 56 94 65 87  
Nathalie TAUZIN-RAYNAUD 06 72 40 04 27  
Mélanie TOUZEAU LEREIN 07 69 89 72 60

### CENTRE DE PEDIATRIE DE TRESSES

#### PEDIATRES

Dr CECCATO, Dr BOUFFARD, Dr VASILEVA,  
Dr BRINTET, Dr TOURNIER 05.57.97.05.05

#### PEDIATRE CONSULTATION ECRANS

Dr Anne-Lise DUCANTA 06.33.31.99.30

#### DIETETICIENNE NUTRITIONNISTE

Angèle LETERRIER 07.49.80.97.84

#### KINESITHEAPEUTES

J.GUINOT et S. DORDOT MOREL 07.62.65.92.13

#### INFIRMIERES

S. COYCO, M. VAN BOXOM et S. AUGÉ 07.50.25.53.48

#### ORTHOPHONISTES

Elisabeth PICHON-CECCATO 06.99.65.56.64  
Anne-Claire VILAR Del PESO 06.59.22.42.85

#### ORTHOPTISTE

Sana DALILI-ROY 07.61.14.91.82

#### PSYCHOLOGUES

Nathalie BUTON 06.45.68.82.86  
Caroline MOGLIA 06.86.46.31.49

#### PSYCHOMOTRICIENNES

Camille BOUFFARD 06.71.04.41.82  
Manon SANSEGOLO 07.60.21.15.80

#### PHARMACIEN

Pharmacie du centre 05.57.34.18.49

#### OPTICIEN

Romain HAUGUEL Vision libre 06 30 52 61 62

## PROFESSIONS NON REGLEMENTEES

### REFLEXOLOGUE, REFLEXOTHERAPEUTE

Caroline VALES 06.03.00.52.28

### SOPHROLOGUE

Alexandra CORNET 06.84.82.84.23

### HYPNOSE

Jessica TEYSSIER 06.45.47.85.44

### KINESIOLOGUE

Sabrina BARDIN 07.68.48.52.37

## SOCIAL

Assistante sociale 05.56.40.13.50

à la MDSI de Floirac ou à domicile

Accueil aux victimes d'agression 05.56.79.87.77

Enfance maltraitée 119

Apafed (femmes battues) 05.56.40.93.66

SOS Amitié 05.56.44.22.22

## Tresses Ensemble

Ce bilan de mi-mandat montre que les engagements pris auprès des Tressois-es sont en passe d'être tous remplis. Cela témoigne du respect de la parole donnée et du mandat qui nous a été confié il y a trois ans. Chemin faisant, la majorité municipale s'est étoffée, reconnaissance de la qualité du travail mené, de la volonté de travailler pour la collectivité.

Faire battre plus fort le cœur de la citoyenneté : les engagements pris sont tenus. Cette année, nous lançons la troisième saison du budget participatif. Déjà, de nombreux projets nous ont permis d'apporter des améliorations quotidiennes à la vie des habitants. Autre illustration de cette dynamique citoyenne : la création de la réserve communale de sécurité civile, forte de 35 personnes prêtes à intervenir en cas de crise.

Protéger notre environnement : déjà leader dans ce domaine, la commune progresse encore. L'opération « une naissance - un arbre » rencontre un franc succès et nous proposons cette année aux lotissements de créer des vergers partagés, à travers une démarche inclusive et participative.

Priorité des actions éducatives et culturelles : la reconstruction de l'école maternelle est la priorité de ce mandat et le chantier progresse. Côté culture la salle

du Reflet est plébiscitée par un public nombreux ; elle propose des spectacles pour tous les goûts et offre un bel écrin aux différentes manifestations publiques.

Favoriser les mobilités : le plan vélo, ambitieux, a été adopté à l'unanimité des communes de la communauté de communes. Il commencera à être mis en œuvre dès cette année. Il complétera le réseau de trottoirs mis en place sur la commune.

Nous connaissons hélas un échec durable, ne nous en cachons pas : nous ne parvenons pas à convaincre la minorité de quatre élus d'adopter des relations de travail apaisées. Et pourtant ce n'est pas faute d'essayer, de respecter ses droits, de lui accorder les moyens de travailler.

Certains diraient qu'ils sont dans leur rôle, que l'opposition s'oppose. Fallait-il pour autant être contre la salle du Reflet, contre la salle multisport, contre le trottoir vers Pétrus, contre l'aménagement du bourg, contre le plan vélo, contre l'école... ?

Ce qui est spécifique à notre commune en revanche, c'est l'activisme juridique. La minorité multiplie les recours devant les tribunaux, devant la Préfecture, devant la Commission d'accès aux documents

administratifs, devant le Conseil d'Etat, en référé contre le marché de l'école maternelle. A chaque fois, elle a été déboutée mais que de temps, que d'énergie et d'argent perdus !

Aujourd'hui, le marché de l'école maternelle est encore attaqué. Les textes que nous appliquons, les procédures que nous manions sont extrêmement complexes et nul ne peut prédire l'issue d'un procès. Qui serait victime d'une décision judiciaire demandant un arrêt des travaux de l'école maternelle ? Assurément les élèves, les équipes pédagogiques et le contribuable tressois.

Dans ce projet nous ne poursuivons qu'un seul objectif : celui de l'intérêt général. Les petits Tressois ont besoin d'une école maternelle, adaptée et fonctionnelle et non pas de passer encore plusieurs années dans des locaux temporaires.

Souhaitons que nous partagions tous ce même but.

Les élus de « Tresses Ensemble »  
<https://www.facebook.com/tresses.ensemble>.  
[tresses.ensemble@orange.fr](mailto:tresses.ensemble@orange.fr)

*Conformément à la loi, un espace est réservé à l'expression des groupes politiques municipaux. A ce titre, le Conseil municipal a décidé, dans un souci d'égalité, d'attribuer un espace identique aux élus de Tresses Ensemble et aux élus du Nouvel Elan Tressois. Les propos publiés dans ces tribunes n'engagent que leurs signataires.*

## Nouvel Elan Tressois

Quel est le rôle d'une opposition au sein d'un Conseil municipal ?

Les décisions y sont normalement prises démocratiquement. Mais pour que la démocratie s'exprime, encore faut-il que tous les élus qui doivent se prononcer aient le même niveau d'information et le même niveau d'écoute et d'expression.

A Tresses ce n'est malheureusement pas le cas. Un exemple : En mars 2021 nous avons voté une délibération afin de valider la nécessité de faire une étude du réseau d'assainissement de la commune (eaux usées). A de très nombreuses reprises, nous avons demandé ce qu'il en était de ce rapport et si nous pouvions en avoir une copie. En effet, nous sommes conscients qu'il y a de nombreux problèmes avec les réseaux d'eaux usées et d'eaux pluviales qui se mélangent notamment lors des épisodes de fortes pluies générant chez certaines personnes des remontées d'égouts dans leurs canalisations, ou des débordements du réseau sur les routes, voire dans les ruisseaux.

A chaque fois nous avons eu comme réponse que bien sûr nous pourrions avoir ce document mais pour le moment il n'était pas complet. Le 1er février 2023, lors d'un nouveau conseil municipal, nous avons une fois de plus demandé où en était ce rapport. L'élue en charge nous a dit qu'il était terminé. Nous avons alors demandé si des secteurs étaient à traiter en urgence et si le lotissement Le Manège en faisait partie. A priori personne dans la mairie n'avait

d'information sur le mélange des eaux usées et des eaux de pluie et leur débordement dans les maisons et les rues...

Après deux demandes écrites (car nous sommes obligés de tout demander par écrit), nous avons fini par obtenir ce rapport qui date d'octobre 2022 ! Cela faisait 4 mois que la mairie devait être en possession de ce document et que personne n'avait fait le nécessaire pour nous le faire parvenir...

Pourtant, les élus, quels qu'ils soient doivent avoir accès aux documents. Nous faisons des demandes écrites (sinon ce n'est pas pris en compte) et attendons parfois des mois pour obtenir des documents qui sont normalement consultables en mairie !

Un autre exemple : Légalement, les élus d'opposition doivent pouvoir disposer, sans frais, d'un local commun. Ce local doit permettre l'examen des dossiers et, en tout état de cause, être conforme à son affectation. Dans les faits, le maire nous a « octroyé » la salle du Sabotier, en face du tabac-presse, assez ancienne et malcommode pour y travailler, sans accès à internet (le réseau communal ne passe pas) le lundi et le mardi soir uniquement. Si nous demandons un document qui se trouve à la mairie nous ne pouvons pas le sortir de la mairie pour aller l'étudier dans cette salle. Dans ce cas nous sommes obligés de consulter les documents sur place dans un recoin du hall de la mairie derrière un paravent.

Nous avons demandé à pouvoir nous réunir une heure avant chaque conseil dans une salle attribuée, comme le

font les élus de la majorité dans la salle du conseil, cela nous a été refusé...

Un troisième exemple : Dans les communes de 1000 habitants et plus, lorsque des informations sur les réalisations et sur la gestion du conseil municipal sont diffusées par la commune (bulletin municipal, site internet, page facebook...), un espace doit être réservé à l'expression libre des conseillers d'opposition. Ce droit est considéré par le juge administratif comme une véritable « liberté fondamentale ». Nous avons dénoncé le règlement intérieur qui ne prévoyait pas cette disposition dans sa globalité, le maire a refusé de le modifier. Nous avons demandé une modification du règlement intérieur en nous appuyant sur un arrêté du Conseil d'Etat, le maire a modifié le règlement intérieur mais ne respecte toujours pas complètement les droits des élus d'opposition. En effet, il ne nous permet pas d'écrire sur la page facebook et le site internet un article différent du texte du Tresses Information. Comme si le maire pouvait décider de ce que nous souhaitons écrire !

Ce ne sont que quelques exemples révélateurs des conditions difficiles dans lesquelles nous exerçons notre mandat.

Tout ceci est révélateur d'une forme de mépris de l'opposition par la majorité, mais surtout, et c'est plus grave, du recul de la démocratie dans notre commune.

Les élus du Nouvel Elan Tressois

# À TRESSES

## Dimanche 14 mai 2023

# VIDE GRENIER

De 9h à 17h dans le bourg  
Restauration sur place

De 9h à 17h dans le bourg  
Restauration sur place

### Inscription et renseignements

Mairie de Tresses - Rens : 05.57.34.13.27 - [www.tresses.org](http://www.tresses.org)

Vide grenier avec emplacement (2 maximum par famille).

Inscription impérative à la mairie aux horaires d'ouverture (avec pièce identité, justificatif de domicile, immatriculation du véhicule et règlement).

Tressois : 5€ l'emplacement (2,5 m) - inscription à la mairie le 1er avril et jusqu'au 3 mai

Hors commune : 10€ l'emplacement (2,5 m) - inscription à la mairie du 10 avril au 3 mai

Placement à partir de 7h - Fermeture 17h. Prévoir matériel.

Tableau réalisé par M. Achard



LA COMMUNE DE TRESSÉS PRÉSENTE

# CAR NA VAL

SAMEDI 18 MARS  
À PARTIR DE 9H30

DÉPART PARC DE LA MAIRIE  
ET ARRIVÉE AU REFLET

THÉMATIQUE :

7ÈME ART  
LES HÉROS DU  
CINÉMA D'HIER ET  
D'AUJOURD'HUI

★ MAQUILLAGE, CONCOURS  
DE DÉGUISEMENT ET  
BAND'ACCORD DE  
CARIGNAN ★

